



## Renovation de toles et garantie quand probleme apres le paiement

Par **Wagonlit**, le **19/07/2021** à **02:22**

Bonsoir

J ai fait changer les toles de ma maison par une societe. J ai une garantie decennale. Et ai tout paye.

Mais apres quelques mois j ai constate que les toles avaient de la rouille.

Renseignement pris te technicien avait oublie de balayer les toles apres son travail et les petits morceaux du a la coupe de toles ont rouille les toles.

Apres plusieurs appels le technicien qui a affirme que cela se nettoyait a commencer a enlever un peu de rouille, mais n ai jamais revenu.

Chaque fois que je l appelle il me dit qu il va passer et ne vient pas.

Son patron me repond qu il l appelle et va me rappeler et ne le fait pas.

Une expertise sera couteuse mais si j ibtiens gain de cause je le ferais.

Quels recours puis je utiliser? Que puis je faire contre ce patron malhonnete?

Cordialement

Par **P.M.**, le **19/07/2021** à **08:57**

Bonjour,

La première chose à faire serait de mettre en cause la responsabilité de l'entreprise par lettre recommandée avec AR si cela n'a pas été fait...